

II- LETTRES, N°172

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°97

LETTRE, N°97

+
 Voir à la 3^e page
 pressé - à la croix +

Dijon ce 2 Février
 (8 3/4 du soir) 1867

Avez-vous quelque peine nouvelle, Mon Enfant? Je ne sais pourquoi je me suis senti et me sens encore attristé en pensant à vous ce soir. Nous avons eu les Complies chantées et la Bénédiction et votre âme m'a été particulièrement présente.

C'est tout ce que je puis vous dire ce soir, car 9 h. vont sonner et je craindrais de me laisser à aller à commencer la phrase commencée, ce qui déplairait à Notre Bon Sauveur, et je ne veux pas lui déplaire, surtout à votre sujet. Il ne faut pas qu'il ait à regretter d'avoir uni nos âmes pour le bien.

A Dieu et que votre bon Ange veille sur votre sommeil et sur celui de toutes nos chères Enfants! Qu'il en fasse un sommeil selon Dieu, où le corps repose mais où le cœur bat encore pour Lui!

Je vous bénis en son nom et au nom de Marie, Oh! que St Jean a été heureux d'être si tôt visité par la grâce d'Our Notre Seigneur, et heureux de lui être demeuré si fidèle toute sa vie! S. Elisabeth, S. Jean. S^{te} Marie, priez pour nous et bénissez-nous!

Juillet (a)

(a) Note d'une main étrangère, corrigeant la date ci-dessus.



2 février 1867

4 Février 3 h. du s.

Je'ai reçu votre lettre ce matin, mon Enfant, je n'y vois rien qui me paraisse plus triste qu'à l'ordinaire, ~~je mon~~ pressentiment m'avait donc trompé! Dieu soit béni! - Mais vous ne me dites rien de vos douleurs de tête? - S. Agnès m'écrit en même temps qu'elle fait et ~~fa~~itera faire neuvaine sur neuvaine pour obtenir que vous soyez forte de santé, et heureuse.

Elle me dit que la personne de 34 ans qu'elle n. a présentée acceptera ~~à~~ prendre place parmi nos enfants. Elle ajoute: "C'est une bonne et douce nature qui fera plus tard, je le crois, une excellente religieuse, après avoir passé par les épreuves exigées. Elle aime assez Dieu, je crois, pour accepter avec joie d'être mêlée à des personnes plus coupables qu'ellees.etc."

J'hésite encore, je redoute ce mélange et suis bien résolu à ne plus admettre personne ds les conditions équivoques de M. H.- Et cependant faudrait-il donc que nous tenions nos portes impitoyablement fermées à celles qui ~~avant-étés~~ étant oubliées un jour, et étant pleinement converties, ~~nient-ou-d'autre~~ ~~tert-a~~ comme nos enfants, ne sont pas allées, comme elles, jusqu'au crime? - Je crois, qu'il suffira de les avertir d'avance ~~et~~ qu'aucune distinction ne sera faite entr'elles et nos enfants, que nous ne prendrons pas même la peine de faire savoir qu'elles n'ont pas été en prison; nous ne dirons rien d'elles pas plus que des autres; on en croira ce que l'on voudra.

Après cela, si elles ont le courage d'accepter ces conditions sans réserve, il me semble que nous ne pouvons ni ne devons les repousser

A ce propos, voici un point sur lequel j'ai bien réfléchi et qui me semble désormais bien arrêté dans ma pensée:

Nous pourrions dire à nos visiteurs, ~~et-a~~ Soeurs du Tiers Ordre ou non : "Nous avons tant d'en-

Juillet (a)

(a) Note d'une main étrangère, corrigeant la date ci-dessus.



Signature

fants maintenant, elles sont très bonnes et très pieuses et vraiment ce que nous les voulions" Mais pas un mot au delà; nous ne devons pas parler de leur passé, ni même les faire connaître qu'elles sont nos enfants et quelles ne le sont pas. On supposera portera ses suppositions sur qui on voudra, mais nous ne dirons rien e pour aider à les reconnaître et si on nous questionne à ce sujet nous répondrons que nous ne pouvons pas répondre, que ce serait contraire à l'esprit de l'Oeuvre et à nos règlements. Vous ferez bien de donner cet avis le plus tôt possible à toutes, à nos enfants aussi bien qu'à nos filles - Et je me propose de le leur donner de nouveau dès mon arrivée afin qu'elles soient bien formées à cette discrétion complète quand notre monde nous arrivera de Besançon, de Grenoble ou d'ailleurs.

Vous avez bien fait d'accepter pour l^{me} Humbert; je le désirais un peu.

M^{le} de S. Juan vous a-t-elle répondu? - Avez vous la mesure du socle ou bien en apportera-t-elle un aussi. Il faut que je sache cela au plus vite, pour l'acheter s'il e fait besoin.

Je reviens à N. S. Agnès, je vais demander d'autres renseignements et la prier de bien expliquer à sa protégée quelle sera sa position à Béthanie; et s'il accepte tout généreusement, nous l'accepterons aussi, n'est-ce pas?

La postulante dont je v. avais parlé et à laquelle nous avons renoncé (celle qui a 2000 fr. d'abord puis 5 ou 6000 fr. plus tard) et qui ne me semblait pas bien capable de vie religieuse, est revenue à la charge. Elle est allé voir sa famille. qui - à Son père et sa mère ont lu la brochure avec grand intérêt et lui ont dit que pour aller là, ils ne l'en dissuaderaient jamais mais qu'ils en seraient bien heureux. Sa mère a ajouté que depuis ~~ses~~ sa première jeunesse elle avait demandé à Dieu que sa fille fut religieuse un jour. Or, cette fille a 34 ans aujourd'hui et jamais elle n'avait voulu de la vie religieuse; elle n'y songe que depuis 4 ou 5 mois depuis qu'elle a lu la brochure et m'assure que depuis ce moment ses idées n'ont pas varié un instant. Deux choses me déplaisent en elle : elle est trop accessible au trouble et aux variations d'humeurs elle a des airs un peu ridicules et outrés comme autrefois S^r Catherine et pis encore peut être.



E. J. J. Lataste

Bref, j'ai persisté à lui dire que je ne la croyais pas capable des pleines vertus religieuses, surtout de la vie commune, que cependant si d'ici un mois ses idées étaient toujours les mêmes je lui permettrais d'aller faire à Béthanie une retraite 5 à 8 jours pour que je puisse la voir de plus près, et vous aussi.

A part cela, elle est pieuse et de vie irréprochable

Je ne sais pas au juste ~~ce~~ si elle serait bonne pour S^r de chœur ou p^r soeur converse; elle travaille aux travaux d'aiguille. Elle se nomme Euphémie, Elisabeth... Je ne me souviens plus de son nom de famille.

Hier M^{le} Louise de Billefont est venue. Je n'ai pas osé lui dire toute la vérité parce qu'elle m'avait dit qu'elle était connue de S. Cécile et que je n'ai pas voulu qu'elle pensât que S. Cécile n. avait donné de mauvais renseignements sur elle. Je lui ai dit simplement l² que son âge nous donnait la presque certitude qu'elle ne pourrait pas se ployer à la (a) vie religieuse, à la simplicité de l'obéissance et de l'abandon entre les mains des supérieurs, que, si elle était veuve, nous aurions meilleur espoir peut être etc.. 2^e que la maison était extrêmement pauvre - Elle a insisté et m'a demandé permission de m'faire venir son confesseur depuis pour me parler - un vic^{re} de N-la Cathédrale ou de N.D. (je ne sais) qui est à Rome et qui la dirige depuis 7 ans. J'ai promis, mais je persiste à croire que nous ferons bien, sauf preuve du contraire, de ne pas l'accepter.

M^{le} Berthe est venue hier aussi, toute triste de n'avoir rien reçu de vous; elle vous avait prié de lui fixer le jour de son départ pour Béthanie. Elle est toujours bien disposée, et impatiente un peu. Je lui ai dit de fixer son départ au 12, que je vous l'écrirai. J'ai presque envie de la faire partir le 11 au soir, de l'envoyer coucher chez M^{le} Rolland où elle causera avec M^{le} Stéphanie ce qui n'est pas un mal, puis elle partirait le 12 au matin par la voiture de Gy; et vous pourriez l'envoyer chercher par Lucie et Catherine et faire faire vos petits achats par la même occasion. Dites-moi si vous approuvez ce plan. Ré-

(a) Mot illisible sous " à la "



E. J. J. Lataste

pondez vite, car elle viendra lundi savoir ma décision.

Quant à moi je compte ~~me~~ me servir de la voiture qui conduira Thérèse à la gare, mais je ne puis pas arriver là avant 1.h.45 du soir, si du moins je m'arrête à Gray comme j'espère en obtenir la permission pour voir la dame en question. Je partirais d'ici à 6 h du matin et de Gray à Midi 1/2. Vous ~~recevrez~~ recevrez d'ici là une réponse plus positive, sinon, comptez sur ce que je viens de dire.

Priez bien pour cette affaire de Gray. Cela peut être un coup de la Providence. N'y comptons pas cependant. Il en sera ce que Dieu voudra.

Le R.P. Houllès qui est, ~~je-creis~~ Prieur (oui) ~~je-creis~~ de la Maison de Noviciat de nos Pères du Tiers-Ordre, à Voiron, pas loin de Grenoble, m'écrit pour me demander des détails sur l'Oeuvre et me présente deux postulantes, mais sans m'en donner de détails encore, sinon que l'une a 21 et l'autre 23 ans, la première déjà tertiaire, toutes deux ses pénitentes depuis 2 ans; il les croit vraiment appelées à la vie religieuse. Je vais envoyer les brochures, donner des détails et en demander.

Notre chère fille de Souvigny a dû vous écrire qu'elle nous viendra le 18 Aout, avec ~~M^{le}~~ M^{le} A. Vernin qui désire faire une retraite. La distribution des prix chez elle est le 15 Août, ce qui les empêche de venir plus tôt.

S. Agnès demande qu'on continue les prières pour sa pauvre ame; un mieux sensible s'est déclaré.

Vous ne me dites ~~cepas~~ comment va maintenant S. Maria, notre nouvelle postulante. J'aimerais le savoir avant de répondre au R.P. Ladevèze.

Les ~~xxxx~~ (a) lits vont-ils bien? - Ne sont-ils pas trop incommodes?

Je voudrais bien que vous puissiez me fixer

(a) Mot rayé illisible.



Spencer
1907

sur ces deux points, maintenant que vous avez pu voir davantage :

1° A combien revient l'entretien d'une personne par jour, à Béthanie, l'une portant l'autre?

2° De combien en moyenne revient est le produit du travail que vous faites à l'ouvroir?

Je voudrais que vous puissiez me répondre assez exactement sur ces 2 points, au moins quand j'arriverai.

Il faudrait bien nous rendre compte de ces choses pour agir prudemment dans la réception des nouvelles postulantes, maintenant que leur nombre commence à prendre une certaine importance.

Notre St Marie, de Grenoble, nous fait faire 15 grosses roses et 150 petites pour monter les petites couronnes destinées à orner les 15 mystères en tableaux, dans votre chœur.

Je réponds à votre lettre que je vais suivre.

Encore merci. Je vous le rends de bon cœur, autant que je le puis faire.

Je trouve très bonne l'idée de prendre votre épicerie en gros. et la personne que je vous ai indiquée me semble à même de le faire, et nous est dévouée.

J'ai écrit au T.R.P. Minjard hier ou avant hier pour demander le R.P. Souaillard. - Je viens d'achever le Compte-rendu et presque aussi le Rapport à la Congrég. intermédiaire, il me faut les revoir et les mettre au net; ce n'est pas petite affaire. Puis j'ai le sermon du 22, et que de choses à faire encore!

Il me semble que si vous trouvez du vin convenable à 40^f à Frasnes nous aurions bien tort d'aller à Gy. Informez-vous en donc au plus vite, et achetez en un pièce; nous aviserons pour l'avenir.

M. le Curé a été bien aimable pour le vin.

Tout ce qui s'est passé me fait voir, comme vous qu'il n'y a en M^{lle} Marie peu ou point de vocation religieuse. Je n'avais d'autre motif de croire le contrai-



E. J. J. Lataste

re que le désir positif qu'elle nous en avait manifesté à Flavigny, vous en souvenez-vous?... Je suis bien aise qu'elle se soit ouverte à vous. Cela lui fera du bien, je crois.

La lettre de ^{Mme} H. est bonne, mais malgré moi je ne puis m'empêcher d'y voir autre chose que l'embarras de savoir que devenir aujourd'hui que son frère ne veut pas d'elle. Elle ne parlait pas ainsi quand elle ~~se~~ espérait encore un peu d'être acceptée de lui. Peut être ai-je tort, mais vous savez le proverbe : Chat échaudé craint l'eau froide.- Je garde donc mon sentiment jusqu'à preuve du contraire. Tout ce que nous pourrons faire sera de lui permettre de prolonger son cet essai dernier et définitif jusqu'au 21 ^{9^{bre}}; et alors, si tout est bon, nous pourrons lui donner l'habit de petite-soeur; mais nous devons y mettre, je crois, une condition indispensable, c'est que non seulement elle soit bien, mais qu'elle arrive aussi à se faire estimer et aimer de nos enfants et de nos soeurs. Sans cela qu'en ferions-nous?- Je n'ai vraiment pas le temps de lui répondre et que lui dire qu'elle ne sait déjà. J'aime mieux attendre de la voir avec vous.

Comme à vous, ce tout juste me fait grande peine, et je voudrais que nous puissions aviser à en sortir, car ce qui est tout juste pour plusieurs peut être trop peu pour quelqu'une .

Un seul motif me fait le souffrir, c'est que Dieu s'est plu à éprouver par là toutes les ~~se~~ Oeuvres et toutes les communautés naissantes. Nos pères ont eu ces moments à passer, eux aussi, (a) je l'ai entendu raconter quelquefois - mais je pense à vous quelq.f. maintenant en prenant mes repas; je m'en veux d'être si bien tandis que vous souffrez peut être - Et soyez bien prudents, que le médecin n'ait rien à voir à nos affaires; si Dieu le veut. Je ne fais d'exception que pour J... que je voudrais voir sérieusement entre ses mains, car la garder ainsi me semble de plus en plus difficile, et tôt ou tard nous sera impossible. Il lui faudrait le purgatoire, et le ciel au bout.

Rappelez donc à notre pauvre Lucie qu'elle

(a) Mot rayé illisible sous "aussi".



Spuyaux

m'a demandé, en entrant à Béthanie, d'être la servante de toutes et d'avoir à obéir à toutes, sans distinction. Pourquoi ne reviendrait-elle pas à ses premiers sentiments?..

Pour la lettre chargée de 1000 fr. attendez que j'aie des nouvelles de M^{le} Bick, ou de mon frère. Pour celle des Pères Prémontrés envoyez la au plus vite. On peut la mettre à Frétigny en passant. Le directeur n'en sera pas fâché.

Il me semble que le meilleur pour le billet du P père de Marie serait de le faire passer à M^{le} Magnin, qui le mettrait en circulation; vous lui promettrez que s'il n'était pas payé la perte serait pour nous et non pour elle, puisque c'est un service qu'elle nous rend - en

Je crains que ma lettre ne puisse partir ce soir; j'ai été interrompu par plusieurs confessions. Je me hâte donc de la clore et de vous bénir.

A bientôt - A Dieu.

fr. M. Jean Joseph

Spécial
20/1

